

Octobre 2025

# Perspectives sur une nouvelle voie à suivre : l'avenir des paiements pour la conservation

Rapport *Ce que nous avons  
entendu* préparé pour l'ICPA par  
Ehsan Pashanejad, Kwaku Twum,  
Dislène Sossou et Andu Berha



Rapport *Ce  
que nous  
avons  
entendu*



Institut canadien de politique agroalimentaire  
960, avenue Carling, Édifice CEF 60  
Ottawa (Ontario) K1A 0C6  
[capi-icpa.ca](http://capi-icpa.ca)

La mission de l'Institut canadien de politique agroalimentaire est de diriger l'élaboration des politiques, de collaborer avec des partenaires et de promouvoir des solutions politiques dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation.



Ce rapport a été financé en partie par *Agriculture et Agroalimentaire Canada* dans le cadre du *Programme d'agricompétitivité du Partenariat pour l'agriculture durable* et est soutenu en partie par la Fondation RBC par l'intermédiaire de RBC Tech for Nature dans le cadre de l'initiative environnementale plus large de l'ICPA, À l'avant-garde des solutions durables.

Les résultats, interprétations et conclusions présentés dans ce rapport sont ceux de son auteur uniquement.

Afin de garantir la validité et la qualité de ses travaux, l'ICPA exige que tous les rapports perspective fassent l'objet d'une évaluation par les pairs. L'ICPA remercie les pairs d'évaluateurs pour leur commentaires sur une première version de ce rapport.

# Des objectifs nationaux aux réalités agricoles

*Comprendre les programmes de conservation dans l'agriculture canadienne*

## POURQUOI C'EST IMPORTANT

Les exploitations agricoles gèrent **62 millions d'hectares** et génèrent une **production annuelle de 150 milliards de dollars**.



## EN BREF



Seuls environ **7 %** des producteurs déclarent bien connaître les programmes de conservation disponibles.



Environ **un tiers** d'entre eux ont déjà participé à au moins un programme.



Seuls **4 %** citent les paiements gouvernementaux comme un facteur déterminant dans les décisions d'utilisation des terres.



**63 %** classent la santé des sols comme leur principale priorité environnementale.

## POINTS FORTS



**La mise en œuvre locale renforce la confiance :** les programmes menés par les districts hydrographiques, les groupes de producteurs ou les organismes de conservation suscitent souvent un engagement plus fort.



**Lien avec la productivité :** les pratiques qui améliorent également le rendement agricole, comme la santé des sols ou la rétention d'eau, sont plus susceptibles de perdurer.



**Une conception sur mesure est importante :** le soutien sectoriel (par exemple, les infrastructures de pâturage du bétail) tend à être plus largement adopté que les modèles nationaux uniformes.

## POINTS FAIBLES



**Clarté :** les différentes interprétations de la « conservation » ou de la « durabilité » créent une confusion quant aux objectifs..



**Structure du programme :** Des modèles uniformes et des règles complexes ne conviennent souvent pas à la diversité des exploitations agricoles canadiennes.



**Données et confiance :** Les préoccupations concernant la propriété, la confidentialité et l'utilisation réglementaire des données agricoles limitent la participation.



**Échelle financière :** Les incitatifs sont perçus comme trop faibles pour soutenir la concurrence face aux pressions du marché et de l'utilisation des terres.

## LA VOIE À SUIVRE

- **Prestation locale :** Utiliser des plateformes régionales de confiance pour simplifier l'accès et instaurer la confiance.
- **Conception flexible :** Adapter les programmes au type d'exploitation, à sa taille et aux besoins régionaux.
- **Incitations intelligentes :** Se concentrer sur les pratiques qui ajoutent une réelle valeur et des résultats récompensés.
- **Mesures claires :** Commencer par une base de référence et suivre quelques indicateurs clés.
- **Fiabilité des données :** Soutenir les modèles centrés sur l'agriculteur qui protègent la confidentialité et ajoutent de la valeur.

# Note de l'ICPA

Les paysages agricoles du Canada sont des systèmes vivants complexes où la santé de la nature et le succès de l'agriculture sont étroitement liés. Cette réalité contraste fortement avec un environnement politique qui traite souvent la conservation et la production alimentaire comme des objectifs distincts. Il en résulte un décalage souvent ressenti dans les exploitations agricoles, où les programmes destinés à soutenir la gestion environnementale sont parfois perçus comme complexes, peu fiables et en décalage avec les réalités économiques.

L'ICPA, en collaboration avec Canards Illimités Canada, a organisé un atelier à la mi-juillet 2025 à Stonewall, au Manitoba, qui a attiré des participants de tout le pays, notamment des représentants de l'industrie, du gouvernement, de groupes agricoles, des experts en aménagement du territoire et des organisations de conservation. Les discussions ont mis en évidence que malgré des politiques nationales solides et un intérêt marqué des producteurs pour la conservation, la mosaïque actuelle de programmes ne parvient pas à produire des résultats à grande échelle. Les participants ont suggéré que le principal défi n'est pas un manque de volonté, mais un décalage fondamental entre la conception descendante des programmes et la prise de décision ascendante, fondée sur la confiance et axée sur le profit, qui caractérise l'agriculture moderne.

L'atelier a révélé un désir de « redémarrage », un appel à dépasser les initiatives cloisonnées et à construire une approche cohérente, basée sur des systèmes et plaçant les agriculteurs au centre. De ces frustrations partagées est née une vision constructive et consensuelle pour l'avenir. Le présent rapport résume cette vision en commençant par les principaux enseignements qui ont été régulièrement soulevés par les participants.

## Points saillants

1. **Les programmes actuels constituent un ensemble disparate et complexe.** Un plan d'aménagement du territoire cohérent à l'échelle du bassin versant est nécessaire pour orienter stratégiquement les investissements et les adapter aux réalités de l'agriculture.
2. **La conservation doit être pratique et rentable.** Les agriculteurs manifestent un vif intérêt, mais leur participation est souvent limitée par des programmes trop complexes, non rentables ou déconnectés de leurs besoins opérationnels.
3. **Les organisations locales devraient être habilitées à diriger la mise en œuvre.** Le recours à des centres locaux de confiance comme principaux points de contact peut simplifier les processus, accroître la participation et renforcer ou rétablir les relations de travail.
4. **Les résultats environnementaux devraient être récompensés, et pas seulement les pratiques.** Le passage à un modèle basé sur les résultats positionnerait la gestion responsable comme un choix commercial viable et rentable pour les agriculteurs.
5. **Les agriculteurs devraient être propriétaires et contrôler leurs données.** Il s'agit d'une étape fondamentale pour remédier au déficit de confiance et garantir que les agriculteurs bénéficient de la valeur créée par les informations relatives à leur exploitation.

# Matières

|                                                                                        |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>NOTE DE L'ICPA</b>                                                                  | <b>4</b>  |
| <b>POINTS SAILLANTS</b>                                                                | <b>4</b>  |
| <b>INTRODUCTION : LA NÉCESSITÉ D'UN NOUVEAU DIALOGUE</b>                               | <b>6</b>  |
| <b>LE PAYSAGE ACTUEL : UNE VISION DIVISÉE</b>                                          | <b>7</b>  |
| Ce qui fonctionne : exemples de réussite et principes fondamentaux                     | 7         |
| Ce qui ne fonctionne pas : des lacunes persistantes et des obstacles systémiques       | 8         |
| <b>LA VOIE À SUIVRE : PRIORITÉS ET MESURES</b>                                         | <b>10</b> |
| Donner aux centres régionaux de confiance les moyens de mettre en œuvre les programmes | 10        |
| Adopter un cadre d'aménagement du territoire cohérent pour orienter l'action           | 10        |
| Concevoir pour la rentabilité et récompenser les résultats vérifiables                 | 11        |
| Créer un écosystème de données équitable et transparent                                | 11        |
| Investir dans les éléments fondamentaux de la mesure                                   | 12        |



## Introduction : la nécessité d'un nouveau dialogue

À l'échelle mondiale, le Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité (KMGBF) s'est fixé l'objectif ambitieux d'enrayer et d'inverser la perte de biodiversité d'ici 2030. La réalisation de cette vision dépend fortement de la gestion de paysages agricoles multifonctionnels, c'est-à-dire des lieux qui doivent produire de la nourriture tout en soutenant la biodiversité, en régulant les cycles de l'eau, en contribuant à la résilience climatique et en maintenant la viabilité économique des familles d'agriculteurs qui les gèrent.

L'un des principaux défis de la politique agricole actuelle consiste à traduire ces objectifs mondiaux en actions efficaces, fiables et économiquement viables à l'échelle des exploitations agricoles, où le partenariat entre l'agriculture et la nature est le plus crucial. Le Canada a répondu par une série de politiques. Le Partenariat canadien pour l'agriculture durable (PCAD) et la Stratégie nationale pour la nature 2030 définissent les ambitions nationales, canalisent les fonds et fixent des objectifs en matière de climat et de biodiversité sur ces terres exploitées. Ces efforts s'appuient sur un système d'indicateurs agroenvironnementaux mis en place de longue date et conçu pour suivre les progrès au niveau national. Sur le papier, les bases du succès sont réunies.

Pourtant, un écart persistant et bien documenté subsiste entre l'ambition des politiques et leur adoption par les exploitations agricoles. Les recherches en économie agricole et en sociologie rurale montrent que l'adoption des programmes de

conservation est souvent entravée par les coûts de transaction, les incitations inadaptées et le manque de confiance et de capital social nécessaires à une collaboration efficace. Ces défis ont été au centre de l'atelier ICPA-DUC en juillet 2025.

En juillet 2025, l'Institut canadien des politiques agroalimentaires (ICPA), en partenariat avec Canards Illimités Canada (CIC), a réuni plus de 25 leaders à Stonewall, au Manitoba, pour une conversation constructive sur l'avenir de la conservation dans les paysages agricoles. Le dialogue a réuni des voix diverses et a permis de recueillir les points de vue de multiples acteurs de l'écosystème agricole canadien.

L'atelier a permis d'apporter un éclairage canadien sur ces enjeux mondiaux, confirmant que même les programmes bien intentionnés ne trouvent souvent pas d'écho auprès des agriculteurs. Ce constat correspond aux résultats du dernier sondage national mené par l'ICPA, qui révèle que seuls 7 % des agriculteurs connaissent « très bien » les programmes de conservation disponibles, et qu'un tiers seulement y ont déjà participé. Les discussions menées lors de l'atelier ont donné vie à ces statistiques : les participants ont décrit « une mort à petit feu » face à des demandes complexes, des calendriers de programmes qui ne correspondent pas aux saisons agricoles et des niveaux de paiement qui ne compensent pas les coûts et les risques réels.

Le présent rapport synthétise les thèmes et les orientations qui ont émergé de l'atelier. ***Il ne s'agit pas d'un plan normatif, mais d'un condensé des préoccupations communes, des idées pratiques et des orientations proposées pour repenser les programmes de conservation.***

En mettant en évidence les défis urgents en matière de mesure et d'adoption des mesures de conservation, en explorant les perceptions des agriculteurs et en identifiant les possibilités d'adopter des approches plus cohérentes et plus réactives, ce rapport suggère des moyens de combler le fossé entre les cadres politiques et les réalités du terrain.

## Le paysage actuel : une vision divisée

Les discussions de l'atelier ont brossé le tableau d'un paysage de la conservation marqué par une tension notable : un nombre croissant de succès locaux tangibles dans le cadre de ce que les participants ont décrit comme un système national fragmenté et souvent frustrant.

Cette expérience vécue est validée par les résultats d'une [enquête nationale ICPA menée auprès des producteurs](#) et publiée en 2025. Cette enquête a quantifié ce que beaucoup de participants à l'atelier ressentent depuis des années. Si l'intérêt pour la gestion responsable est élevé, la santé des sols et la résilience hydrique figurant en tête des priorités des agriculteurs, les modèles de programmes actuels sont systématiquement insuffisants.

Les données révèlent un système dont la portée est limitée et l'influence encore plus faible :

- La connaissance des programmes est faible, seuls 7 % des agriculteurs se disant « très familiers » avec les options disponibles.
- La participation est inégale, seul un tiers des producteurs s'étant déjà inscrit à un programme.
- Les paiements gouvernementaux pour la conservation influencent rarement les décisions en matière d'utilisation des terres. Seuls 4 % des agriculteurs les citent comme un facteur déterminant, les classant loin derrière les puissantes forces du marché que sont les coûts des intrants et les prix des matières premières.

Comme l'a fait remarquer un représentant du secteur, « nous ne pouvons pas perdre de vue les pressions économiques qui pèsent sur les exploitations agricoles ». La section suivante résume ce que nous avons entendu lors de l'atelier au sujet de ces poches de réussite et des obstacles persistants, étayés par des données, qui les empêchent de se développer.

## Ce qui fonctionne : exemples de réussite et principes fondamentaux

Malgré les défis, les participants ont identifié des domaines clairs dans lesquels les programmes de conservation sont couronnés de succès. Ces points positifs ne sont pas le fruit du hasard ; ils s'ancrent dans un ensemble de principes fondamentaux qui offrent une orientation claire pour la conception future des programmes.

### **Le succès découle de la confiance et de la mise en œuvre locale.**

À maintes reprises, les programmes les plus efficaces ont été décrits comme ceux mis en œuvre par des partenaires locaux de confiance. Les participants ont salué le travail des districts hydrographiques du Manitoba et des initiatives menées par des ONG telles que DUC et ALUS pour

leur capacité à établir des relations solides et durables avec les producteurs. Cette approche locale semble moins bureaucratique et s'apparente davantage à un partenariat. L'enquête de l'ICPA de 2023 fournit un contexte à cette observation : alors qu'elle a révélé que les services de vulgarisation des universités et des gouvernements et les groupes de conservation locaux étaient peu utilisés comme sources d'information, l'atelier a clarifié que lorsque ces groupes agissent en tant que partenaires de mise en œuvre, ils établissent une confiance qui fait défaut aux programmes centralisés. Comme l'ont également révélé les données [de l'enquête de 2025](#), la faible notoriété des grands programmes gouvernementaux tels que le Programme pour un paysage agricole résilient (RALP) coexiste avec un engagement élevé dans ces efforts menés

localement, ce qui souligne que le messenger est souvent aussi important que le message. L'enquête a également indiqué que les agriculteurs sont plus enclins à participer à un programme mené par un groupe de conservation qu'à un programme mené par le gouvernement.

### **Les incitations fonctionnent lorsqu'elles sont alignées sur les avantages pour les exploitations agricoles.**

Les pratiques de conservation les plus durables sont celles qui offrent un avantage agronomique ou commercial évident. Les résultats de l'enquête ICPA de 2023 l'ont confirmé, révélant qu'une partie importante des agriculteurs inscrits (45 % des agriculteurs et 35 % des éleveurs) auraient adopté des pratiques durables même sans financement tiers, car ils y voient des avantages directs pour leur entreprise. Cela correspond aux discussions menées lors des ateliers, où les actions visant à améliorer la santé des sols et à gérer les risques liés à l'eau ont été considérées comme prioritaires. Ces paiements sont significatifs à leur échelle et ont permis des transferts intergénérationnels de ranchs,

empêchant ainsi la conversion de prairies de grande valeur en terres agricoles.

### **Les incitations efficaces sont adaptées au secteur et à l'échelle.**

Si les bonnes pratiques peuvent se suffire à elles-mêmes, des incitations efficaces sont essentielles pour accélérer leur adoption et aider les producteurs à surmonter les coûts et les risques initiaux. L'atelier a clairement montré que pour que les incitations fonctionnent, elles doivent être adaptées. Cela est particulièrement évident dans le secteur de la viande bovine, où l'enquête de l'ICPA de 2023 a révélé un taux de participation au programme nettement plus élevé (42 %) que dans le secteur des cultures (26 %). Les participants ont expliqué que ce succès était dû au soutien pratique apporté à des pratiques pertinentes telles que la pose de clôtures transversales et l'abreuvement hors site. Cependant, ce qui fonctionne pour une exploitation bovine de taille moyenne ne fonctionne pas pour une exploitation céréalière à grande échelle, ce qui souligne la nécessité cruciale de concevoir des programmes spécifiques au secteur et à la région et adaptés à l'échelle.

## **Ce qui ne fonctionne pas : des lacunes persistantes et des obstacles systémiques**

Pour chaque réussite, les participants ont décrit un obstacle à l'action qui empêche les bonnes idées de devenir des pratiques courantes. Ces réflexions reflètent le sentiment largement répandu qui ressort de [l'enquête de l'ICPA](#) dans laquelle une majorité d'agriculteurs trouvent les programmes actuels rigides, insuffisants et mal communiqués.

### **Une « définition du problème » fragmentée et un manque de référence**

Un défi commun soulevé à toutes les tables rondes était l'absence d'un objectif clair et partagé. L'enquête de l'ICPA de 2023 a mis en évidence un « besoin évident d'une définition commune et claire de l'agriculture durable », une confusion qui, selon les participants, conduit les partenaires à « parler des langages différents ». Les décideurs politiques, par exemple, peuvent se concentrer sur la charge en nutriments, tandis que les producteurs se concentrent sur la santé des sols pour la viabilité des exploitations agricoles. Ce décalage est aggravé par l'absence de mesures convenues. Les

participants ont décrit un état de paralysie analytique quant à ce qu'il faut mesurer et à partir de quand, avec le sentiment général que le secteur devrait simplement « choisir une [base de référence] et commencer à mesurer » pour sortir du cycle des débats.

### **Conception défailante des programmes : complexité, rigidité et inadéquation**

La conception même des programmes a été citée comme un facteur dissuasif majeur. Cet échec est double :

- **L'échec du « modèle unique »** : L'un des thèmes dominants était l'incapacité des programmes standardisés à tenir compte de l'immense diversité agricole du Canada. [L'enquête de l'ICPA](#) met en évidence cette « hétérogénéité », montrant que les motivations et les obstacles diffèrent considérablement selon le type, la taille, l'âge et la région de l'exploitation agricole. L'atelier a fourni le

contexte sur le terrain : les incitations qui sont significatives pour une exploitation mixte d'élevage sont rejetées par les grandes exploitations céréalières, où les faibles paiements à l'acre ne valent pas la peine d'avoir à gérer les tracas administratifs. [L'enquête](#) approfondit cette question, montrant que si les grandes exploitations ont des taux de participation globaux plus élevés, elles ont également une préférence marquée pour les paiements basés sur les résultats plutôt que sur des pratiques prescriptives, ce qui indique leur désir d'une plus grande autonomie et d'une concentration sur les résultats plutôt que sur les règles.

- **Complexité et rigidité** : les participants ont décrit les processus de candidature comme fastidieux et chronophages, ce que confirme l'enquête de 2025, dans laquelle 56 % des agriculteurs ont cité la « complexité du processus de candidature » comme principal obstacle à la participation. En outre, les participants ont souligné que la rigidité des règles et des délais de déclaration (souvent en décalage avec les réalités d'une saison agricole) figuraient parmi les obstacles les plus importants à la participation.

### **Manque de confiance, de clarté et de communication.**

Derrière cette conception imparfaite se cache ce que de nombreux participants ont décrit comme un manque de confiance persistant. Les participants ont exprimé à plusieurs reprises leurs préoccupations concernant la faible notoriété des programmes (tels que le RALP), ce que confirme [l'enquête](#), mais ils ont également souligné des problèmes plus profonds. Les producteurs sont sceptiques quant aux motivations du gouvernement et aux demandes de données, craignant des mesures punitives — la mentalité « *tirer, enterrer et*

*se taire* » — si la surveillance découvre une espèce en péril. Ce manque de confiance s'étend au secteur privé, où de nombreux producteurs ont exprimé leur inquiétude concernant les plateformes de données d'entreprise proposées par les grandes sociétés de technologie et d'équipement agricoles. Les participants ont fait remarquer que ces systèmes offrent souvent peu de propriété ou de transparence sur les données générées par les agriculteurs. Ce double déficit de confiance, à la fois envers les régulateurs publics et les entreprises privées, laisse les producteurs dans un sentiment d'exposition, ce qui les rend légitimement réticents à partager des informations.

### **Une économie fragile face à des pressions systémiques écrasantes**

Un point récurrent était que la rentabilité guide les décisions. [L'enquête de l'ICPA](#) a révélé que si les agriculteurs ont un fort « intérêt à participer », ils perçoivent massivement les paiements existants comme insuffisants pour justifier un changement de pratiques (53 % des agriculteurs ont choisi « montants insuffisants » comme deuxième obstacle le plus important). Les participants à l'atelier ont formulé cela en termes plus sévères : les incitations actuelles ne couvrent pas l'ensemble des coûts et des risques associés à l'adoption. Cette faiblesse économique est souvent éclipsée par des forces systémiques plus importantes. Les participants ont souligné deux pressions principales : premièrement, la rentabilité élevée des céréales, qui continue de favoriser la conversion de prairies et de pâturages essentiels, et deuxièmement, l'« *effet domino* » incessant de l'expansion urbaine, qui pousse l'agriculture vers des terres marginales plus sensibles. Les faibles incitations financières offertes par les programmes actuels ont peu de chances de résister à ces puissantes pressions du marché et de l'utilisation des terres.

## La voie à suivre : priorités et mesures

Les défis détaillés dans la section précédente ont donné lieu à une conversation constructive sur la refonte de l'approche canadienne en matière de conservation. La frustration suscitée par le système actuel a cédé la place à une vision claire et commune pour l'avenir. Les priorités décrites ci-

dessous résument les propositions issues de l'atelier en faveur d'une nouvelle approche, fondée sur des objectifs communs, l'autonomisation locale et l'alignement des résultats écologiques sur la rentabilité agricole.

### Donner aux centres régionaux de confiance les moyens de mettre en œuvre les programmes

Les participants ont souligné que la confiance et la mise en œuvre locale sont tout aussi importantes que la conception des politiques. Beaucoup ont cité les districts hydrographiques et les groupes dirigés par des producteurs, tels que l'ALUS et le DUC, comme des modèles efficaces, car ils établissent des relations et comprennent les réalités régionales. L'opinion générale était que la centralisation des programmes crée de la complexité et décourage la participation.

Un modèle proposé pour l'avenir permettrait à ces centres locaux de coordonner la sensibilisation, de simplifier les demandes et de regrouper les financements provenant de multiples sources, réduisant ainsi la charge administrative pour les agriculteurs.

**Recommandation : réorienter une partie du financement actuel du SCAP et du financement provincial pour la conservation afin de soutenir un réseau de ces centres régionaux de « conseillers en aménagement du paysage ».**

### Adopter un cadre d'aménagement du territoire cohérent pour orienter l'action

L'atelier a mis en évidence à plusieurs reprises une lacune importante dans la boîte à outils politique du Canada : il n'existe pas de cadre cohérent d'aménagement du territoire pour orienter stratégiquement la conservation à travers les juridictions et les échelles. La conservation au niveau des exploitations agricoles est régulièrement compromise par des décisions d'aménagement du territoire plus importantes et non coordonnées, notamment l'« effet domino » de l'expansion urbaine qui pousse l'agriculture vers des terres marginales plus sensibles. Les participants ont décrit cette absence de stratégie nationale d'aménagement du territoire comme « l'éléphant dans la pièce ». Une nouvelle approche nécessite donc un plan spatial stratégique qui rassemble les politiques et les programmes fragmentés. Il ne s'agit pas d'appeler à un zonage rigide et descendant, mais à une carte commune qui aligne les objectifs nationaux sur les réalités régionales. Le consensus de l'atelier était que le bassin versant offre souvent l'échelle la plus pratique, un « juste milieu » à la fois pertinent sur le plan écologique (pour la gestion de l'eau et des habitats connectés à l') et politiquement pratique

pour coordonner l'action entre les municipalités, les districts de conservation et les partenaires autochtones.

Un tel cadre remplirait trois fonctions immédiates et complémentaires. Premièrement, il permettrait de cibler les impacts importants en orientant les investissements publics et privés limités vers les « points chauds » écologiques qui offrent les plus grands avantages pour la biodiversité, la régulation de l'eau et le stockage du carbone, une approche illustrée par la logique « canards par dollar » de DUC. Deuxièmement, il créerait un corridor de communication clair entre les stratégies nationales (par exemple, la Stratégie pour la nature 2030) et la mise en œuvre locale, contribuant ainsi à réaligner les priorités fédérales, provinciales, municipales et autochtones et à mieux intégrer les acteurs efficaces sur le terrain, tels que DUC et ALUS. Troisièmement, il permettrait de gérer de manière proactive les conflits liés à l'utilisation des terres en identifiant les zones prioritaires pour la conservation et la croissance agricole, afin que les compromis puissent être résolus avant qu'ils ne s'aggravent. La nécessité d'une telle approche est renforcée par les

résultats, [de l'enquête de l'ICPA](#) qui montrent une confusion quant à la définition et aux objectifs de l'« agriculture durable » et des différences régionales marquées en matière de priorités. Un cadre spatial commun apporterait de la clarté, une adaptation régionale et une vision tangible pour des paysages multifonctionnels, tout en soutenant un ciblage, un suivi et une gestion adaptative fondés sur des données.

## Concevoir pour la rentabilité et récompenser les résultats vérifiables

Le thème dominant de toutes les discussions était que la rentabilité dicte la participation. Une nouvelle approche devrait donc aligner la conservation directement sur les résultats financiers de l'exploitation agricole. Cela représente un changement stratégique, passant du paiement de pratiques prescrites à la récompense de résultats environnementaux vérifiables qui génèrent de la valeur pour l'exploitation agricole.

Le point de départ le plus efficace et le plus pratique pour ce changement consiste à se concentrer sur le retrait des terres dont la non-rentabilité est vérifiable. Comme l'a expliqué l'un des panélistes, les outils d'agriculture de précision peuvent transformer les cartes de rendement en cartes de conservation, identifiant ainsi les « quarts de section où la conservation est appropriée ». En offrant des incitations pour convertir ces terres déficitaires en actifs écologiques de grande valeur, tels que des zones humides ou des habitats pour les pollinisateurs, les programmes peuvent fournir une analyse de rentabilité claire et convaincante en faveur de la conservation. Il s'agit là d'un « fruit mûr » qui est à la fois écologique et financièrement intéressant.

Ce principe nécessite également un ensemble d'incitations à plusieurs niveaux qui oriente le secteur vers un modèle basé sur les résultats. Cela comprend :

## Créer un écosystème de données équitable et transparent

Un cadre de conservation moderne nécessite un écosystème de données crédible, peu coûteux, utile aux agriculteurs et, surtout, fiable. Cela implique de s'attaquer de front aux problèmes profondément enracinés de la propriété des données, de la confidentialité et de la gouvernance.

**Recommandation : Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux devraient collaborer avec les partenaires autochtones, les municipalités et les parties prenantes afin d'élaborer une stratégie spatiale agroenvironnementale nationale pour orienter tous les investissements publics et privés.**

- Des paiements simples, basés sur la pratique, pour des actions universellement bénéfiques telles que les cultures de couverture ou les zones tampons riveraines, afin d'encourager une large participation.
- Des compléments basés sur les résultats pour l'obtention de résultats mesurables, comme l'amélioration de la qualité de l'eau ou la vérification de la structure des habitats. [L'enquête de l'ICPA](#) confirme ce souhait, en montrant une forte préférence des agriculteurs, en particulier ceux des grandes exploitations, pour les paiements basés sur les résultats qui offrent plus d'autonomie et récompensent l'innovation. Cette approche fait passer la relation de la conformité à la cogestion, en valorisant le producteur en tant qu'expert gestionnaire de ses terres.

**Recommandation : Les autorités provinciales responsables des programmes devraient mettre à l'essai un modèle d'incitation à plusieurs niveaux, basé sur les résultats, en commençant par des paiements importants pour la conversion permanente des acres les moins rentables, telles qu'identifiées par les données des producteurs eux-mêmes.**

La voie à suivre nécessite deux actions parallèles. Premièrement, il est important d'échapper à la « paralysie de l'analyse » en s'accordant sur un ensemble de mesures et de références « suffisamment bonnes ». Le consensus qui s'est dégagé de l'atelier était de choisir un point de départ,

tel que le KMGBF 2020 proposé comme référence, et d'utiliser des indicateurs de substitution pratiques à l'échelle de l'exploitation (par exemple, le pourcentage de couverture pérenne, l'étendue des zones humides) qui peuvent être capturés par télédétection et les registres des équipements agricoles. Ces indicateurs peuvent être validés au fil du temps et liés à des indicateurs nationaux (tels que les AEI), créant ainsi un système à la fois crédible pour les rapports et pratique pour les producteurs. Comme l'a fait remarquer un participant, il est essentiel d'investir dans des données de référence « ennuyeuses mais indispensables » pour des éléments tels que les pollinisateurs, et celles-ci peuvent être complétées par la science citoyenne afin de réduire les coûts et de renforcer l'engagement.

Deuxièmement, il est essentiel de mettre en place des coopératives de données gérées par les agriculteurs ou des fiduciaires de données publiques. Pour contrer la crainte des sanctions réglementaires et de l'exploitation par les entreprises, les

producteurs devraient avoir le contrôle de leurs propres données. Une entité indépendante et autonome, sur le modèle des autorités de santé publique ou des sociétés d'État, pourrait anonymiser et agréger les données des producteurs à des fins de recherche d'intérêt public et d'élaboration de politiques, tout en protégeant la vie privée des individus. Cela garantirait que la valeur générée par les données agricoles revienne à l'exploitation, fournissant des informations susceptibles d'améliorer la rentabilité et la gestion des risques, créant ainsi un cercle vertueux où de bonnes données permettent à la fois une meilleure conservation et une meilleure agriculture.

**Recommandation : Une organisation telle que l'ICPA, en partenariat avec des groupes de producteurs et des fournisseurs de technologies, devrait mener un projet pilote de coopérative de données gérée par les agriculteurs afin de développer les modèles techniques et de gouvernance nécessaires pour résoudre la crise de confiance et donner plus de pouvoir aux producteurs.**

## Investir dans les éléments fondamentaux de la mesure

Un dernier point abordé lors de la conversation était qu'il est impossible de gérer ce qui n'est pas mesuré. Les participants ont fait la distinction entre les données agricoles gérées par les producteurs (comme indiqué dans le principe précédent) et les données scientifiques plus générales d'intérêt public nécessaires pour suivre les progrès nationaux et la santé écologique. Il a été avancé que pour que l'ensemble du système soit crédible, tant pour les agriculteurs que pour le public canadien, il fallait un investissement public soutenu dans l'infrastructure scientifique sous-jacente. Ce travail était considéré comme une responsabilité fondamentale du gouvernement, essentielle pour valider les résultats environnementaux obtenus dans les paysages agricoles et pour démontrer le rendement des investissements publics dans les programmes de conservation.

**Recommandation : Le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de ministères tels que l'AAC et l'ECCC, devrait s'engager à fournir un financement stable et à long terme pour la science fondamentale de la mesure. Cela comprend deux volets principaux : l'établissement d'une base de référence nationale convenue pour 2020 pour les principaux indicateurs agroenvironnementaux afin d'échapper à la « paralysie de l'analyse », et le financement des travaux de taxonomie et de surveillance nécessaires pour combler les lacunes critiques en matière de données pour les groupes sous-étudiés comme les pollinisateurs et les microbes du sol, en combinant la science professionnelle et des protocoles structurés de science citoyenne.**